

www.ramq.gouv.qc.ca

Courriel
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone
Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Télocopieur
Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Nos préposés sont en service du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Québec, le 22 avril 2005

À l'attention des distributeurs d'aides de suppléance à l'audition autorisés du Programme d'aides auditives

- **Nouveaux montants forfaitaires pour l'attribution d'aides de suppléance à l'audition**
- **Nouveau tarif de main-d'œuvre pour la réparation**

Le conseil d'administration de la Régie de l'assurance maladie du Québec a adopté, le 13 avril 2005, une majoration de 2,2 % des montants forfaitaires alloués pour l'attribution d'aides de suppléance à l'audition assurées dans le cadre du *Programme d'aides auditives* ainsi que du tarif de main-d'œuvre qui peut être facturé pour la réparation d'une aide.

Ces modifications aux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2005. Vous pouvez facturer selon ces nouveaux tarifs dès maintenant. La Régie modifiera automatiquement à leur nouveau tarif les services rendus depuis le 1^{er} avril 2005 et facturés à l'ancien tarif.

La version électronique du *Manuel du Programme d'aides auditives* sera mise à jour et disponible dans le site Internet de la Régie le 29 avril 2005. Elle peut être imprimée au besoin.

Vous trouverez ci-après le nouveau tarif pour chacun des services concernés.

**PROGRAMME D'AIDES AUDITIVES
AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION**

**Montants forfaitaires à utiliser pour facturer les
services rendus à compter du 1^{er} avril 2005**

Code de service	Description	Montant forfaitaire antérieur	Montant forfaitaire à utiliser pour facturer les services <u>rendus</u> à compter du 1^{er} avril 2005
6502066	Décodeur	61,57 \$	62,92 \$
6502074	Téléscripteur	82,09 \$	83,90 \$
6502082	Téléscripteur adapté	112,88 \$	115,36 \$
6502090	Amplificateur téléphonique	41,05 \$	41,95 \$
6502108	Système de modulation de fréquence	102,62 \$	104,87 \$
6502116	Amplificateur personnel	61,57 \$	62,92 \$
6502124	Boucle magnétique	153,92 \$	157,31 \$
6502132	Système infrarouge	71,83 \$	73,41 \$
6502199	Aide vibrotactile	61,57 \$	62,92 \$
6502207	Détecteur de sonnerie de porte	71,83 \$	73,41 \$
6502215	Détecteur de sonnerie de téléphone	61,57 \$	62,92 \$
6502223	Détecteur de feu	61,57 \$	62,92 \$
6502231	Détecteur de pleurs de bébé ou de sons	10,26 \$	10,49 \$
6502165	Réveille-matin adapté	51,31 \$	52,44 \$

**Tarif de main-d'œuvre à utiliser pour facturer
les services de réparations rendus à compter du 1^{er} avril 2005**

Code de service	Description	Tarif antérieur	Tarif à utiliser pour facturer les services <u>rendus</u> à compter du 1^{er} avril 2005
6502173	Tarif de main-d'œuvre par quart d'heure	10,26 \$	10,49 \$

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle